



separation conjoint violent

Par **jojo971**, le **05/06/2019** à **02:56**

bonsoir

Etant en desaccord avec le pere de mes enfants je voudrais savoir les demarche a faire pour voir un eloignement le plus vite possible.

tres violent , j'ai porte plaintes contre lui et la ces des menaces a repetition il s'occupe des enfants que quand sa le chante et est tres rabaissant au pres des enfants .

Ma fille ne veut plus rester seule avec son père elle ne se sent pas en securité

Par **fabrice58**, le **05/06/2019** à **08:25**

Bonjour,

prendre un avocat et saisir le JAF.

cdt

Par **Tisuisse**, le **05/06/2019** à **09:05**

Quand vous parlez de "conjoint", êtes-vous mariés ou non ? Si oui, votre mari est bien votre conjoint, si non, il n'est pas votre conjoint et, dans ce cas, rien ne vous interdit de déménager et d'enmener vos enfants avec vous.